

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 3 juin 2026 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20260603-1277

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Cecilia Macedo, conseillère municipale, à participer, à titre de représentante du maire, à la Fête de la République Italienne le 6 juin 2026 à Montréal, au montant de 42,71 \$.

(CT:1900800)
(SD-2026-2701)

CE-20260603-1278

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Annick Senghor, conseillère municipale, à participer, à titre de représentante du maire, au Gala international de la réussite le 30 mai 2026 à Laval, au montant de 205 \$.

(CT:1901211)
(SD-2026-2751)

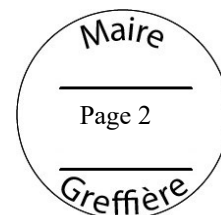
CE-20260603-1279

DÉPÔT - RAPPORT MENSUEL - RÈGLEMENT L-CE-1 - AVRIL
2026

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport mensuel déposé en vertu de l'article 45 du Règlement L-CE-1 pour le mois d'avril 2026 pour l'exercice, par des employés de la Ville, du pouvoir délégué mentionné au sommaire décisionnel.

(SD-2026-2635)



CE-20260603-1280

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES
RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Carine Haddad à titre de membre indépendante et de présidente du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 9 juillet 2026.

(SD-2026-2803)

CE-20260603-1281

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 13 mai 2026 à 9 h 02.

(SD-2026-2175)

CE-20260603-1282

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 13 mai 2026 à 9 h 11.

(SD-2026-2175)

CE-20260603-1283

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION
DE COMPTES - CONSEILLERS MUNICIPAUX - JANVIER À
AVRIL 2026

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux pour la période de janvier à avril 2026 ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et de soutien autorisés par la Ville.

(SD-2026-2907)

CE-20260603-1284

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3494



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3494, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'inspection, d'entretien et de réparation sur demande des appareils de transport verticaux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Élévapro Services inc.
1 428 961,04 \$.

(CT:1897934)
(SD-2026-2263)

CE-20260603-1285

OCTROI - CONTRAT DOS-3520

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-3520, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition des barres de grille pour la réfection des dégrilleurs de la StaRRE La Pinière, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Veolia Water Technologies & Solutions Canada G.P.
203 124,03 \$.

(CT:1898220)
(SD-2026-2321)

CE-20260603-1286

DÉPENSES - RÉSERVE BLEUE - CONTRAT DOS-3520

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

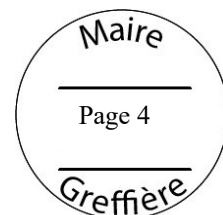
d'autoriser des crédits au montant de 153 984 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la Réserve bleue.

(CT:1898220)
(SD-2026-2321)

CE-20260603-1287

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3587**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3587, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de caniveau de drainage linéaire des eaux pluviales sur la rue Claude-Gagné, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

SAHO Construction inc.
761 966,92 \$.

(CT:1899315)
(SD-2026-2453)

CE-20260603-1288

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3587

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par SAHO Construction inc. pour les travaux de réfection de caniveau de drainage linéaire des eaux pluviales sur la rue Claude-Gagné, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, phase C pour la surveillance, au montant de 74 877,47 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

d'autoriser Englobe Corp. inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 29 151,57 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3587 par le conseil municipal.

(CT:1899315)
(SD-2026-2453)

CE-20260603-1289

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -
CONTRAT DOS-3587

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec, et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 134 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3587 par le conseil municipal.

(CT:1899315)
(SD-2026-2453)

CE-20260603-1290

DÉPENSES - RÉSERVE BLEUE - CONTRAT DOS-3587

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 868 321 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la Réserve bleue, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3587 par le conseil municipal.

(CT:1899315)
(SD-2026-2453)

CE-20260603-1291

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - KAPDON INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0178 de Kapdon inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 3 347 595 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-137.

(SD-2026-2564)

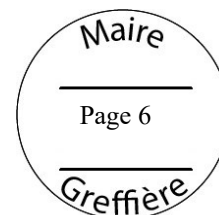
CE-20260603-1292

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - KAPDON INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-34 de Kapdon inc., à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment de 8 logements sur le lot 3 347 595 du cadastre du Québec, boulevard Lévesque Ouest, un front bâti sur rue minimal de 40 % en cour avant secondaire, alors qu'un minimum de 50 % est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-138.

(SD-2026-2565)



CE-20260603-1293

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
SUNCOR ENERGY PROD. PARTNERSHIP

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0134 de Suncor Energy Prod. Partnership, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'un poste d'essence d'un étage sur le lot 3 283 071 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-139.

(SD-2026-2567)

CE-20260603-1294

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SUNCOR ENERGY PROD. PARTNERSHIP

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-99 de Suncor Energy Prod. Partnership, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 3 283 071 du cadastre du Québec, 4560, desserte sud Laval Ouest (A-440), une proportion maximale du terrain en surface carrossable de 34,2 %, alors qu'un maximum de 32,2 % est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-140.

(SD-2026-2568)

CE-20260603-1295

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
ACHAIA MAGUY SAGET ET YVENSON FRANÇOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

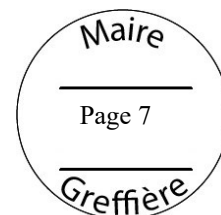
d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0148 de Achaia Maguy Saget et Yvenson François, propriétaires, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 628 865 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-141.

(SD-2026-2569)

CE-20260603-1296

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
ACHAIA MAGUY SAGET ET YVENSON FRANÇOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-7 de Achaia Maguy Saget et Yvenson François, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 628 865 du cadastre du Québec, 5238, boulevard Lévesque Est, un revêtement extérieur de type «D» sur la façade principale avant, au lieu d'un revêtement extérieur de type «A», et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-142.

(SD-2026-2570)

CE-20260603-1297

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9519-1144 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0209 de 9519-1144 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial de 2 étages sur les lots 3 559 988 et 5 676 055 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-145.

(SD-2026-2571)

CE-20260603-1298

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9519-1144 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

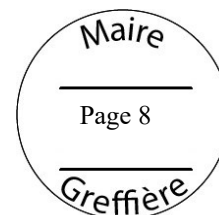
d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-49 de 9519-1144 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur les lots 3 559 988 et 5 676 055 du cadastre du Québec, 2705, boulevard Chomedey, un revêtement extérieur composé de 8 matériaux au lieu d'un maximum de 3, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-146.

(SD-2026-2573)

CE-20260603-1299

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - SABRINA TEIXEIRA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0031 de Sabrina Teixeira, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 379 138 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-147.

(SD-2026-2575)

CE-20260603-1300

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
SABRINA TEIXEIRA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-57 de Sabrina Teixeira, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 379 138 du cadastre du Québec, 1725, rue de Bécancour:

1. une proportion maximale de revêtement de type «D» sur la façade principale avant de 63 % et 58 % sur la façade principale secondaire, au lieu d'un maximum de 25 %;
2. un revêtement extérieur composé de 4 matériaux au lieu d'un maximum de 3;
3. une marge arrière minimale de 4,70 mètres au lieu d'un minimum de 6 mètres;
4. une proportion de revêtement extérieur dominant de 58 % sur la façade principale secondaire, au lieu d'un minimum de 60 %;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-148.

(SD-2026-2576)

CE-20260603-1301

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - DENIS
DROGITIS DIONYSIOS ET SOPHIE NAULT

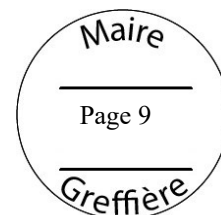
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-42 de Denis Drogitis Dionysios et Sophie Nault, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 2 228 437 du cadastre du Québec, 65, rue Lefebvre, une marge latérale minimale de 1,13 mètre au lieu d'un minimum de 1,5 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-149.

(SD-2026-2578)

CE-20260603-1302

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9444-
7836 QUÉBEC INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-44 de 9444-7836 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale sur les lots 1 637 801 et 1 637 860 (lot projeté 6 647 518) du cadastre du Québec, 344, boulevard Curé-Labelle, une hauteur minimale du rez-de-chaussée de 3,2 mètres, au lieu d'un minimum de 3,5 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-150.

(SD-2026-2579)

CE-20260603-1303

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - OLIVA GIORDANO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-52 de Oliva Giordano, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment isolé d'un logement sur le lot 3 893 657 du cadastre du Québec, 14, rue Sénécal, une largeur de bâtiment minimale de 7,47 mètres, alors qu'un minimum de 8 mètres est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-152.

(SD-2026-2580)

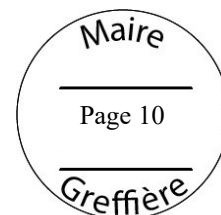
Au point 43.14 de l'ordre du jour, un représentant de Cominar est présent dans la salle du conseil et prend la parole afin d'expliquer la démarche de dérogation mineure DM-2026-53 et son argumentaire.

Les discussions sur le point sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20260603-1304

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9384-2615 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-55 de 9384-2615 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction de 8 bâtiments jumelés de 7 logements sur les lots 6 277 387, 6 277 388, 6 277 389, 6 277 390, 6 277 391, 6 277 392, 6 277 393 et 6 277 394 du cadastre du Québec, rue du Grand-Pic, une hauteur maximale de bâtiment principal de 14,76 mètres, alors qu'un maximum de 12,5 mètres est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-154.

(SD-2026-2583)

CE-20260603-1305

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-61 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour une station de pompage existante sur le lot 4 286 742 du cadastre du Québec, 21, rue Lortie, une marge avant minimale de 0 mètre au lieu d'un minimum de 3 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-155.

(SD-2026-2656)

CE-20260603-1306

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - 9304-6506 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-33 de 9304-6506 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre une exemption maximale de 2 cases de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement sur le lot 1 069 491 du cadastre du Québec, en contrepartie du paiement d'une compensation correspondant à 559 \$ pour chacune des cases exemptées jusqu'à concurrence de 1118 \$ pour 2 cases exemptées, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-188.

(SD-2026-2837)

CE-20260603-1307

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - TINA TEOLIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2026-23 de Tina Teolis, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la régularisation d'un logement sur le lot 1 626 545 du cadastre du Québec, en retour d'une compensation d'un montant de 559 \$, et ce conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme CCU-2026-189.

(SD-2026-2841)

CE-20260603-1308

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - THAKSALAN BALASUNDRAM

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2026-24 de Thaksalan Balasundram, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la régularisation d'un logement sur le lot 2 058 617 du cadastre du Québec, en retour d'une compensation d'un montant de 559 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-190.

(SD-2026-2842)

CE-20260603-1309

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - MARCEL PRODAN ET ALIONA PRODAN
DASCAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2026-26 de Marcel Prodan et Aliona Prodan Dascal, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement sur le lot 1 168 445 du cadastre du Québec, en retour d'une compensation d'un montant de 559 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme CCU-2026-191.

(SD-2026-2844)

CE-20260603-1310

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
STEPHANIE CSUKASSY ET FRANCOIS LAPORTE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0011 de Stephanie Csukassy et Francois Laporte, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 632 425 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-192.

(SD-2026-2845)

CE-20260603-1311

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9433-2277 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0035 de 9433-2277 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 220 098 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-193.

(SD-2026-2847)

CE-20260603-1312

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ALI SAYED ET RIMA AWADA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0038 de Ali Sayed et Rima Awada, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 627 811 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-194.

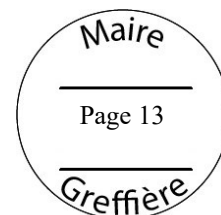
(SD-2026-2848)

CE-20260603-1313

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ÉTIENNE BOILEAU ET CATHERINE GINGRAS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0045 de Étienne Boileau et Catherine Gingras, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 378 486 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-195.



(SD-2026-2852)

CE-20260603-1314

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 8032637 CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0064 de 8032637 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial d'un étage sur le lot 1 067 729 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-196.

(SD-2026-2853)

CE-20260603-1315

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID LAURIER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0067 de Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier, propriétaire, à l'effet de permettre la réalisation d'une représentation artistique murale sur le lot 1 165 708 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-197.

(SD-2026-2854)

CE-20260603-1316

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE - KALPANA KATHIRAMU ET MAHIBAN MAHESAN

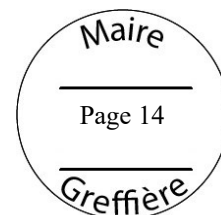
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2025-3 de Kayathri Kamalanathan, représentante de Kalpana Kathiramu et Mahiban Mahesan, propriétaires, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 1 166 283 du cadastre du Québec, situé au 22, rue Desrochers, afin d'y permettre une densité d'occupation de 6 logements pour le groupe d'usages «Habitation (H1)», et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-198.

(SD-2026-2858)

CE-20260603-1317

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE - 9324-8482 QUÉBEC INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2026-8 de 9324-8482 Quebec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 2 058 562 du cadastre du Québec, situé aux 329-331, 62e Avenue, afin d'y permettre une densité d'occupation maximale de 3 logements pour le groupe d'usages «Habitation (H1)», et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-199.

(SD-2026-2861)

Les discussions sur le point 54.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20260603-1318

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Hutte Architecture inc. au montant total de 211 352,79 \$, pour les services professionnels d'architectes pour la préparation des études, des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de modernisation des ateliers mécaniques et de soudure du garage municipal au secteur 2, prévus au contrat DOS-2079, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 155 216,25 \$;

la phase B «assistance technique», au montant de 24 058,51 \$;

la phase C «surveillance», au montant de 32 078,02 \$;

ces deux derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2.

(CT:1900405)
(SD-2026-2646)

CE-20260603-1319

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13247-F - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13247-F, un montant de 156 000 \$, taxes nettes incluses.



(CT:1900405)
(SD-2026-2646)

CE-20260603-1320

RECOMMANDATION CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT
- CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à GBI Experts-conseils inc., au montant de 379 187,55 \$, pour les services professionnels en génie-conseil pour la préparation des études, des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de modernisation des ateliers mécaniques et de soudure du garage municipal au secteur 2, prévus au contrat DOS-2586, lot 2, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 189 478,80 \$;

la phase B «assistance technique», au montant de 70 824,60 \$;

la phase C «surveillance», au montant de 118 884,15 \$;

ces deux derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 2.

(CT:1900406)
(SD-2026-2648)

CE-20260603-1321

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13247-F - CONTRAT DOS-2586

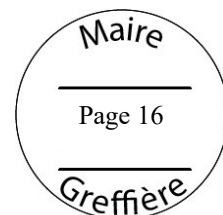
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13247-F, un montant de 190 500 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-2586 par le conseil municipal.

(CT:1900406)
(SD-2026-2648)

CE-20260603-1322

APPROBATION - CONTRAT D'EXÉCUTION ET DE CESSION
D'OEUVRE D'ART ET LICENCES D'UTILISATION - ANDRÉ
FOURNELLE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat d'exécution et de cession d'oeuvre d'art et licences d'utilisation à intervenir entre Ville de Laval et André Fournelle concernant la proposition d'oeuvre d'art public extérieure en hommage à Marcel Saint-Pierre, au montant de 190 000 \$, le tout selon les termes et conditions prévus au contrat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1890651)
(SD-2026-1296)

À 9 h 19, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière